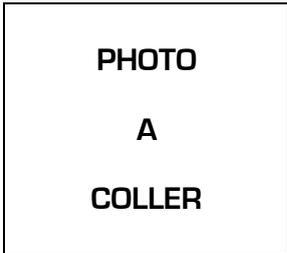




**DOSSIER DE CANDIDATURE
DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
SPECIALITE « PERFECTIONNEMENT SPORTIF »
MENTION « Tir à l'Arc »
ANNEE 2024/2025**

Dossier à retourner avant le : **15 mai 2024**

A l'attention de : Guillaume DUBORPER
Responsable National Formation
F.F.T.A. - 12 place Georges Pompidou
93160 NOISY LE GRAND



Etat Civil

Mme, M. :
Prénom : Nom de jeune fille :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Nationalité : N° de Sécurité Sociale :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Mobile :
E-Mail :@.....
Etes-vous en situation de handicap :

Diplômes scolaires et universitaires obtenus (année et lieu)

INTITULE DU DIPLOME	ANNEE D'OBTENTION/ LIEU

Expérience professionnelle (Décrivez vos expériences professionnelles)

EMPLOYEUR	ANNÉE	MISSIONS

Situation professionnelle actuelle

Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

.....

Statut :

Mission(s) :

.....

Expérience sportive

Sports pratiqués entre 2019 et 2024 :

.....

.....

Pour le tir à l'arc :

- N° de licence
- Club d'appartenance.....
- Nombre d'années de pratique :
- Sportif de haut niveau : Jeune Senior
Elite Reconversion

Meilleures performances :

.....

Diplômes fédéraux (joindre une copie).....

.....

Structure dans laquelle se fera votre alternance :

PROJET	STRUCTURE	NOM DU RESPONSABLE DE LA STRUCTURE
Projet de développement (UC1 et 2)		
Entraînement de débutants (UC3A)		
Entraînement de Compétiteurs (UC3B)		
Formation de cadre (UC3C)		

Conditions d'entrée en formation

- Posséder le diplôme du PSC1
- Posséder le diplôme du CQP Animateur Tir à l'Arc (ou s'engager à le passer durant l'année de formation)
- Avoir pratiqué pendant au minimum 3 saisons sportives, au moins 3 compétitions par saison sur cible anglaise (18m et/ou tir olympique)
- Avoir réalisé un minima de performance en tir olympique (moyenne de 3 scores sur une saison)
 - Femme classique : 500 points
 - Femmes poulies : 600 points
 - Homme classique : 520 points
 - Hommes poulies : 625 points

Coût de Formation

Frais pédagogiques : 8000,00 euros TTC

Hébergement, transport et restauration sont à la charge du candidat

Les candidats n'ayant pas obtenu de financement, pourront bénéficier d'un fond d'aide fédéral.

Pour tout complément d'information, contactez :

Secrétariat Formation : Abir AMINA – a.amina@ffta.fr – ☎ 01 58 03 58 57

Financement de la formation

Nom du responsable payeur :

Participation d'une structure au coût de la formation : **oui – non**

Si oui **joindre l'engagement écrit de la structure ou de son représentant** et indiquez le montant :

Financement pris en charge par un Opérateur de Compétences (OPCO) : **oui - non**

Si oui **joindre la photocopie du document de prise en charge** et indiquez le montant :

Financement pris en charge par un autre organisme (Conseil Régional, Direction Régionale, Conseil Général, Pôle Emploi...) : **oui – non**

Si oui **joindre la photocopie du document de prise en charge** et indiquez le montant :

Financement pris en charge individuel : **oui - non**

Si oui indiquez le montant :

Tests de Sélection

Date : Les **03 et 04 juin 2024**

Positionnement des candidats

Date : Les **03 et 04 juin 2024**

Entrée en formation

Date : le **09 septembre 2024**

Pièces à joindre au dossier

- ◆ Un certificat médical mentionnant votre aptitude à la pratique et à l'enseignement du tir à l'arc
- ◆ Le diplôme du PSC1 ou équivalent
- ◆ Les copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel à l'appel de préparation à la défense pour les français de moins de 25 ans
- ◆ Attestation d'assurance en responsabilité civile
- ◆ Copie des diplômes fédéraux ou de branche (CQP)
- ◆ Copie de la pièce d'identité (recto/verso)

Contacts

Responsable FFTA : Guillaume DUBORPER - g.duborper@ffta.fr -

Secrétariat : Abir AMINA - a.amina@ffta.fr et formation@ffta.fr - ☎ 01 58 03 58 57